



COMMUNIQUE DE PRESSE

Mamoudzou, le 21 Septembre 2015

Suite à la rencontre de la CFDT, CFE CGC et UNSA avec le représentant du MEDEF, ce matin, la CFDT considère que la position adoptée pour le Medef va dans le bon sens, mais reste insuffisante au regard des défis auxquels sont confrontés les salariés et leurs entreprises.

Cette position doit donc être suivie d'autres échanges fixant un cadre de relations sociales dans les entreprises, pour un véritable dialogue constructif entre les partenaires sociaux. Pour cela, il y a nécessité absolue de prendre en considération les délégués syndicaux en commençant par régler la question des salariés en instance de licenciement.

La CFDT réclame également un appui du Ministère du travail dans le cadre des discussions à mettre en place avec les représentants des employeurs.

En conclusion, la CFDT priorise le dialogue social face aux difficultés du territoire et interpelle tous les acteurs économiques en ce sens. Il est indispensable d'entrer dans une démarche concrète de mise en place des droits, pour cela la CFDT réclame un processus accéléré qui ne ramène pas la résolution de nos difficultés aux calendes grecques comme cela s'est trop fait jusqu'à aujourd'hui.

Pour l'UI CFDT Mayotte

Ousseini BALHACHI

Tel : 0639 22 99 51/94 15 51

Union Interprofessionnelle



1, rue Baboul-Hairi
Cavani - M'tsapéré
97600 Mayotte
Tél : 0269 61 00 81
Fax : 0269 61 00 81
Siret : 440 545 523 00019
cisma3@wanadoo.fr